

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 5 juin 2009 portant nomination à la Commission nationale d'appel de qualification en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique

NOR : SASH0930588A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique ;
Vu l'arrêté du 30 juin 2004 portant règlement de qualification des médecins ;
Vu la proposition faite par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée à la commission nationale d'appel de qualification en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique : Mme le professeur Véronique MARTINOT-DUQUENNOY, présidente suppléante.

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 5 juin 2009.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement simultané de la directrice
de l'hospitalisation des soins
et du chef de service :
*La sous-directrice des ressources humaines
du système de santé,*
E. QUILLET